UMP : La «Droite forte» demande l'interdiction du droit de grève pour les enseignants

16/10/2012 à 21h30

La Droite forte, l'un des mouvements de l'UMP qui soumettront une motion au congrès du 18 novembre, plaide mardi pour le «*rétablissement de l'exemplarité de l'école de la République*», qui passe, selon elle, par l'interdiction du droit de grève pour les enseignants.

Il faut «*rétablir l'exemplarité de l'école de la République en interdisant le droit de grève des professeurs*» et en leur «*conférant un nouveau statut spécial comme c'est le cas dans d'autres branches de la fonction publique*», affirment dans un communiqué les responsables de la Droite forte, parmi lesquels figurent les jeunes sarkozystes Geoffroy Didier, Guillaume Peltier et Camille Bedin.

«*A l'heure où le gouvernement Ayrault a érigé l'éducation en priorité nationale, nous souhaitons que le corps enseignant, au même titre que les fonctionnaires de police (loi du 28 septembre 1948), les personnels des services extérieurs de l'administration pénitentiaire (ordonnance du 6 août 1958) ou ceux des services de transmissions du ministère de l'Intérieur (loi du 31 juillet 1968), soit également doté d'un statut spécial interdisant le droit de grève*», arguent-ils. […]

Le Figaro